

RCS : VIENNE Code greffe : 3802

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de VIENNE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2001 B 00310 Numéro SIREN : 401 834 411 Nom ou dénomination : A.D.B.
--

Ce dépôt a été enregistré le 29/01/2021 sous le numéro de dépôt B2021/001065

COPIE CERTIFIÉE CONFORME
"LE PRÉSIDENT"

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)

①

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 2020

1065

Désignation de l'entreprise : SAS ADB		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12						
Adresse de l'entreprise : 117 Route de Saint Chef		38110 ST JEAN DE SOUDAIN						
Durée de l'exercice précédent * 12								
Numéro SIRET * 4 0 1 8 3 4 4 1 1 0 0 0 3 5			Néant ☐ *					
		Exercice N, clos le, 31122019	N-1 31122018					
		Brut 1	Amortissements, provisions 2					
		Net 3	Net 4					
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC				
		Frais de développement *	CX	CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	3 738	AG	3 738		
		Fonds commercial (1)	AH		AI			
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	29 161	AC	29 161	29 161	
		Constructions	AP	699 217	AC	477 488	221 729	280 601
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS			
		Autres immobilisations corporelles	AT	85 195	AU	50 205	34 990	46 880
		Immobilisations en cours	AV		AW			
		Avances et acomptes	AX		AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
		Autres participations	CU	428 324	CV	10 000	418 324	418 324
		Créances rattachées à des participations	BB		BC			
		Autres titres immobilisés	BD		BE			
		Prêts	BF		BG			
		Autres immobilisations financières *	BH		BI			
TOTAL (II)		BJ	1 245 634	BK	541 430	704 204	774 966	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
		En cours de production de biens	BN		BO			
		En cours de production de services	BP		BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
		Marchandises	BT		BU			
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		1 850	
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX		BY		22 143	
		Autres créances (3)	BZ	188 837	CA	80 670	108 167	106 115
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	250 044	CE	250 044	329 583	
		Disponibilités	CF	58 162	CG	58 162	358 084	
	Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	902	CI	902	3 078	
TOTAL (III)		CJ	497 945	CK	80 670	417 275	820 855	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW						
Primes de remboursement des obligations (V)		CM						
Ecarts de conversion actif * (VI)		CN						
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	1 743 578	1A	622 100	1 121 478	1 595 821	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		(3) Part à plus d'un an :		CR		
Clause de réserve de propriété : *		Immobiliations :		Stocks :		Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2037

2 **BILAN - PASSIF avant répartition**

DGFIP N° 2051 2020

Désignation de l'entreprise SAS ADB			Néant ☐ *	
			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé :163 506.....)	DA	163 506	163 506
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	382 416	382 416
	Ecart de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)	DC	17 912	17 912
	Réserve légale (3)	DD	23 409	23 409
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	267 716	704 558
	Report à nouveau	DH		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	39 867	(85 785)
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	894 825	1 206 015
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
Avances conditionnées		DN		
TOTAL (II)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	65 644	85 229
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	80 076	135 167
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	7 734	10 375
	Dettes fiscales et sociales	DY	64 303	150 432
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	8 896	8 602
TOTAL (IV)	EC	226 653	389 805	
	Ecart de conversion passif *	ED		
TOTAL GENERAL (I à V)	EE	1 121 478	1 595 821	
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D	17 912	17 912
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	180 907	324 242
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	1	254	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

③

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052 2020

Désignation de l'entreprise : SAS ADB							Néant ☐ *	
		Exercice N					Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens}^* \\ \text{services}^* \end{array} \right.$	FD		FE		FF		
		FG	263 956	FH		FI	263 956	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	263 956	FK		FL	263 956	
	Production stockée *					FM		
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	3 785	
	Autres produits (1) (11)					FQ	9	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	267 750
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS		
	Variation de stock (marchandises) *					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	76 908	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	1 642	
	Salaires et traitements *					FY	76 703	
	Charges sociales (10)					FZ	29 705	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations $\left\{ \begin{array}{l} - \text{dotations aux amortissements}^* \\ - \text{dotations aux provisions} \end{array} \right.$					GA	70 762
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
	Autres charges (12)					GE	33	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	255 753
	1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)						GG	11 997
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	44 030	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	1 226	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	45 256	
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ	24 100	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	2 259	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)						GU	26 359	
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	18 897	
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	30 894	
							24 505	

Désignation de l'entreprise SAS ADB										Néant ☐ *			
										Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE	25	273	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)									HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH	25	273	
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI	(25)	(273)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)										HK	(8 998)	110 017	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	313 006	336 495	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	273 139	422 280	
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)										HN	39 867	(85 785)	
RENOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO			
	(2)	Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								HY			
	(3)	Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier								HP			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								HQ			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées								1H			
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées								1J			
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)								1K			
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)								HX			
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)								RC			
	(9)	Dont transferts de charges								RD			
	(10)	Dont cotisations personnelles (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5								A1	3 785	5 149	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)								A2			
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)								A3			
	(13)	Dont primes et cotisations sociales personnelles facultatives A6 obligatoires A9								A4			
		dont cotisations facultatives Madelin A7 dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8											
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :									Exercice N		
											Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
	REGULARISATION CPT TIERS												
	REDRESSEMENT URSSAF												
	Cf. état 2053-Détail des produits et charges exceptionnels										25		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :									Exercice N			
										Charges antérieures	Produits antérieurs		

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence et conformément au règlement ANC 2014-03.

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **1 121 478 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **313 006 euros** et un total **charges** de **273 139 euros**, dégageant ainsi un **résultat** de **39 867 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/01/2019** et finit le **31/12/2019**.

Il a une durée de **12 mois**.

Faits caractéristiques

la société a absorbé la société VALGEST (filiale à 100%) par voie de transmission universelle de patrimoine en date du 17 août 2018. Le boni dégagé lors de cette opération s'élève à 382 416 € et a été comptabilisé en prime de fusion.

Principes, règles et méthodes comptables

Généralités sur les règles comptables

L'élaboration et la présentation des comptes annuels ont été effectuées conformément aux règles en vigueur. L'application des conventions générales s'est faite dans le respect du principe de prudence, de permanence des méthodes, d'indépendance des exercices et de continuité d'exploitation.

Les éléments inscrits en comptabilité ont été évalués selon la méthode des coûts historiques.

Les titres détenus par l'entreprise ont été comptabilisés sur la base du coût d'acquisition. A l'inventaire, si leur valeur d'évaluation retenue est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est enregistrée.

Les stocks et en-cours sont évalués selon leur coût d'acquisition (biens acquis à titre onéreux) ou selon leur coût de production (biens produits).

Règles et Méthodes Comptables

Les informations complémentaires sur le bilan, le compte de résultat, ainsi que ceux relatifs aux engagements de l'entreprise et aux informations diverses sont présentées dans les notes ci-jointes.

Autres informations sur les règles comptables

INTEGRATION FISCALE

La société a opté pour le régime d'intégration fiscale conformément à l'article 223A du code général des impôts à compter du 01/01/2004. La société ALUMINIUM DE BOURGOIN est la société tête de groupe d'intégration fiscale.

Pour l'exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019, le périmètre d'intégration fiscale est constitué des sociétés suivantes:

- ALUMINIUM DE BOURGOIN
- CHARLES LAUZIER

La société mère réalise une économie d'impôt égale à la différence entre l'impôt qui aurait dû être versé par chacune des sociétés intégrées si elles avaient acquitté elles-mêmes leurs impôts et l'impôt versé à raison du résultat d'ensemble. Cette économie constitue pour la société mère un profit non taxable.

Par avenant en date du 23 décembre 2014 la convention d'intégration fiscale entre ADB et Charles Lauzier a été modifiée en ce sens que désormais la société Charles Lauzier profite des économies d'impôts du groupe liées à sa propre situation fiscale.

ANNEXE - Elément 2

Immobilisations

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2019
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	3 738					3 738
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	3 738					3 738
CORPORELLES	Terrains	29 161					29 161
	Constructions sur sol propre	699 217					699 217
	sur sol d'autrui						
	instal. agencement aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers	50 122					50 122
	Matériel de transport	30 510					30 510
	Matériel de bureau, mobilier	4 563					4 563
	Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours							
Avances et acomptes							
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		813 573					813 573
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	428 324					428 324
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières						
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	428 324					428 324
TOTAL		1 245 634					1 245 634

ANNEXE - Elément 3

Amortissements

Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2019
	Dotations	Diminutions	

INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres	233			233
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	233			233
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre	418 615	58 873		477 488
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	24 503	4 702		29 205
	Matériel de transport	11 204	6 102		17 306
	Matériel de bureau, mobilier	2 608	1 086		3 694
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	456 930	70 762		527 692
TOTAL		457 163	70 762		527 925

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires							
	Dotations			Reprises			Mouvement n des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel durée-autres	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel durée-autres	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

ANNEXE - Elément 4

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2019
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières	3 505			3 505
		10 000			10 000
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres	56 570	24 100		80 670
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	70 075	24 100		94 175
TOTAL GENERAL		70 075	24 100		94 175
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles			24 100		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

CC2A

COMMISSAIRE AUX COMPTES

ALUMINIUM DE BOURGOIN

Société par Actions Simplifiée

117 Route de Saint Chef
38110 Saint Jean de Soudain

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Comptes Annuels
Exercice clos le 31 décembre 2019

CC2A

COMMISSAIRE AUX COMPTES

CC 2A
SAS inscrite à la CRCC de LYON
136, Chemin du moulin Carron
69130 ECULLY

Tel : 04.78.83.02.93

ALUMINIUM DE BOURGOIN

Société par Actions Simplifiée

117 Route de Saint Chef
38110 Saint Jean de Soudain

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Comptes Annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019

A l'Assemblée Générale de la société **ADB**.

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **ADB** relatifs à l'exercice clos le **31 décembre 2019**, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Président le **15 mai 2020** sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

JK

Fondement de l'opinion***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D 441.4 du code de commerce, pris en application de l'article L. 441-14 dudit code, sont mentionnées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle

estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par **le Président**.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

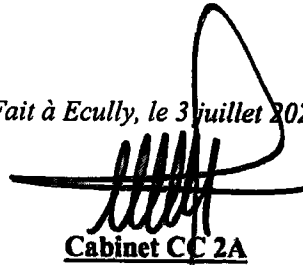
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les

éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Ecully, le 3 juillet 2020



Cabinet CC 2A

Représenté par Jean-Christophe ARNOUX

Bilan Actif

		31/12/2019			31/12/2018
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé (1)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	3 738	3 738		
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains	29 161		29 161	29 161
ACTIF CIRCULANT	Constructions	699 217	477 488	221 729	280 601
	Installations techniques, mat. et outillage Indus.				
	Autres immobilisations corporelles	85 195	50 205	34 990	46 880
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	428 324	10 000	418 324	418 324
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
COMPTES DE REGULARISATION	Prêts				
	Autres immobilisations financières				
	TOTAL (II)	1 245 634	541 430	704 204	774 966
	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				1 850
COMPTES DE REGULARISATION	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés				22 143
	Autres créances	188 837	80 670	108 167	106 115
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	250 044		250 044	329 583
	DISPONIBILITES	58 162		58 162	358 084
	Charges constatées d'avance	902		902	3 078
	TOTAL (III)	497 945	80 670	417 275	820 855
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		1 743 578	622 100	1 121 478	1 595 821

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

		31/12/2019	31/12/2018
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	163 506	163 506
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	382 416	382 416
	Ecart de réévaluation	17 912	17 912
	RESERVES		
	Réserve légale	23 409	23 409
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	267 716	704 558
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	39 867	(85 785)
Autres fonds propres	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
Total des capitaux propres		894 825	1 206 015
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Total des autres fonds propres			
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
Total des provisions			
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	65 644	85 229
	Emprunts et dettes financières divers	80 076	135 167
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 734	10 375
	Dettes fiscales et sociales	64 303	150 432
	DETTES DIVERSES		
DETTES (1)	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		
Produits constatés d'avance (1)		8 896	8 602
Total des dettes		226 653	389 805
Ecart de conversion passif			
TOTAL PASSIF		1 121 478	1 595 821
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		39 866,72	(85 785,05)
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		180 907	324 242
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		1	254

Compte de Résultat

1/2

			31/12/2019	31/12/2018	
		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	263 956		263 956	281 500
	Montant net du chiffre d'affaires	263 956		263 956	281 500
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation				
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			3 785	5 149
	Autres produits			9	2
	Total des produits d'exploitation (1)			267 750	286 651
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			76 908	92 198
	Impôts, taxes et versements assimilés			1 642	2 757
	Salaires et traitements			76 703	76 861
	Charges sociales du personnel			29 705	29 698
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			70 762	71 717
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
	- sur immobilisations				
	- sur actif circulant				
Dotations aux provisions					
Autres charges			33	10	
Total des charges d'exploitation (2)			255 753	273 241	
RESULTAT D'EXPLOITATION			11 997	13 410	

Compte de Résultat

2/2

		31/12/2019	31/12/2018
RESULTAT D'EXPLOITATION		11 997	13 410
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)	44 030	48 100
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)		
	Autres intérêts et produits assimilés (3)	1 226	1 744
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			
Total des produits financiers		45 256	49 844
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	24 100	36 000
	Intérêts et charges assimilées (4)	2 259	2 749
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières		26 359	38 749
RESULTAT FINANCIER		18 897	11 095
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		30 894	24 505
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	25	273
	Total des charges exceptionnelles	25	273
RESULTAT EXCEPTIONNEL		(25)	(273)
PARTICIPATION DES SALAIRES IMPOTS SUR LES BÉNÉFICES		(8 998)	110 017
TOTAL DES PRODUITS		313 006	336 495
TOTAL DES CHARGES		273 139	422 280
RESULTAT DE L'EXERCICE		39 867	(85 785)
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs			
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs			
(3) dont produits concernant les entreprises liées			
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées			

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence et conformément au règlement ANC 2014-03.

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de 1 121 478 euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total produits de 313 006 euros et un total charges de 273 139 euros, dégageant ainsi un résultat de 39 867 euros.

L'exercice considéré débute le 01/01/2019 et finit le 31/12/2019.

Il a une durée de 12 mois.

Faits caractéristiques

la société a absorbé la société VALGEST (filiale à 100%) par voie de transmission universelle de patrimoine en date du 17 août 2018. Le boni dégagé lors de cette opération s'élève à 382 416 € et a été comptabilisé en prime de fusion.

Principes, règles et méthodes comptables

Généralités sur les règles comptables

L'élaboration et la présentation des comptes annuels ont été effectuées conformément aux règles en vigueur. L'application des conventions générales s'est fait dans le respect du principe de prudence, de permanence des méthodes, d'indépendance des exercices et de continuité d'exploitation.

Les éléments inscrits en comptabilité ont été évalués selon la méthode des coûts historiques.

Les titres détenus par l'entreprise ont été comptabilisés sur la base du coût d'acquisition. A l'inventaire, si leur valeur d'évaluation retenue est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est enregistrée.

Les stocks et en-cours sont évalués selon leur coût d'acquisition (biens acquis à titre onéreux) ou selon leur coût de production (biens produits).

Règles et Méthodes Comptables

Les informations complémentaires sur le bilan, le compte de résultat, ainsi que ceux relatifs aux engagements de l'entreprise et aux informations diverses sont présentées dans les notes ci-jointes.

Autres informations sur les règles comptables

INTEGRATION FISCALE

La société a opté pour le régime d'intégration fiscale conformément à l'article 223A du code général des impôts à compter du 01/01/2004. La société ALUMINIUM DE BOURGOIN est la société tête de groupe d'intégration fiscale.

Pour l'exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019, le périmètre d'intégration fiscale est constitué des sociétés suivantes:

- ALUMINIUM DE BOURGOIN
- CHARLES LAUZIER

La société mère réalise une économie d'impôt égale à la différence entre l'impôt qui aurait dû être versé par chacune des sociétés intégrées si elles avaient acquitté elles-mêmes leurs impôts et l'impôt versé à raison du résultat d'ensemble. Cette économie constitue pour la société mère un profit non taxable.

Par avenant en date du 23 décembre 2014 la convention d'intégration fiscale entre ADB et Charles Lauzier a été modifiée en ce sens que désormais la société Charles Lauzier profite des économies d'impôts du groupe liées à sa propre situation fiscale.

Immobilisations

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2019
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluation	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	3 738					3 738
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	3 738					3 738
CORPORELLES	Terrains	29 161					29 161
	Constructions sur sol propre	699 217					699 217
	sur sol d'autrui						
	instal. agencé aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers	50 122					50 122
	Matériel de transport	30 510					30 510
	Matériel de bureau, mobilier	4 563					4 563
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes							
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	813 573					813 573	
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	428 324					428 324
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières						
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	428 324					428 324
TOTAL		1 245 634					1 245 634

Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2019
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres	233			233
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	233			233
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre	418 615	58 873		477 488
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	24 503	4 702		29 205
	Matériel de transport	11 204	6 102		17 306
	Matériel de bureau, mobilier	2 608	1 086		3 694
	Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		456 930	70 762		527 692
TOTAL		457 163	70 762		527 925

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires							
	Dotations			Reprises			Mouvement n des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel durée-autres	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel durée-autres	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2019
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { Incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières	3 505			3 505
		10 000			10 000
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres	56 570	24 100		80 670
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	70 075	24 100		94 175
TOTAL GENERAL		70 075	24 100		94 175
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles			24 100		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

		31/12/2019	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients			
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	1 108	1 108	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	186 866	186 866	
	Débiteurs divers	863	863	
	Charges constatées d'avances	902	902	
	TOTAL DES CREANCES	189 739	189 739	
(1)	Prêts accordés en cours d'exercice			
(1)	Remboursements obtenus en cours d'exercice			
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

		31/12/2019	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	1	1		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	65 643	19 897	45 746	
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	80 048	80 048		
	Fournisseurs et comptes rattachés	7 734	7 734		
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	4 522	4 522		
	Impôts sur les bénéfices	53 152	53 152		
	Taxes sur la valeur ajoutée	4 407	4 407		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	2 222	2 222		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	28	28		
	Autres dettes				
	Dettes représentatives de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	8 896	8 896		
	TOTAL DES DETTES	226 653	180 907	45 746	
(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(1)	Emprunts remboursés en cours d'exercice	19 313			
(2)	Emprunts dettes associés (personnes physiques)				

Éléments relevant de plusieurs postes du bilan

31/12/2019	Entreprises liées	Entreprises avec un lien de participation	Dettes, créances représentées par effets de commerce
<i>Bilan Actif</i> Capital souscrit non appelé Actif immobilisé Avances, acomptes sur immobilisations incorporelles Avances, acomptes sur immobilisations corporelles Participations Créances sur participations Prêts Autres titres immobilisés Autres immobilisations financières Actif circulant Avances, acomptes versés sur commandes Clients et comptes rattachés Autres créances Capital souscrit appelé non versé Valeurs mobilières de placement Disponibilités			
<i>Bilan Passif</i> Dettes Emprunts obligataires convertibles Autres emprunts obligataires Emprunts et dettes envers établissements de crédits Emprunts et dettes financières divers Avances, acomptes reçus sur commandes Dettes fournisseurs comptes rattachés Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes			

$$\frac{1}{2} \left(\frac{1}{2} + \frac{1}{2} \right) = \frac{1}{2}$$
$$\frac{1}{2} \left(\frac{1}{2} + \frac{1}{2} \right) = \frac{1}{2}$$

Capital social

	31/12/2019	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice	9 618,00	17,0000	163 506,00
	Emises pendant l'exercice		0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice		0,0000	
	Du capital social fin d'exercice	9 618,00	17,0000	163 506,00

La réduction de capital intervenue sur l'exercice est liée à l'opération de fusion de la société France Participations

Variations des Capitaux Propres

	Capitaux propres clôture 31/12/20	Affectation du résultat N-1 ¹	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice ²	Capitaux propres clôture 31/12/20
Capital social	163 506				163 506
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	382 416				382 416
Ecart de réévaluation	17 912				17 912
Réserve légale	23 409				23 409
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves	704 558			(436 842)	267 716
Report à nouveau		(85 785)		85 785	
Résultat de l'exercice	(85 785)	85 785		39 867	39 867
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	1 206 015			(311 190)	894 825

Date de l'assemblée générale

Dividendes attribués

¹dont dividende provenant du résultat n-1

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1 1 206 015

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif 1 206 015

²Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice

Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure (311 190)

Filiales et participations

	31/12/2019	Capitaux propres	Quote-part détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés				
1. Filiales (Plus de 50 %)				
CHARLES LAUZIER ZA DE LAFAYETTE 38790 SAINT GEORGES D'ESPERANCHE		1 579 840	100,00	273 075
SAS PARYMA 3 PLACE DU VINGT TROIS AOUT 1944 38300 BOURGOIN JALLIEU		(8 615)	20,00	(10 615)
SAS REGIMODE 117 ROUTE DE SAINT CHEF 38110 SAINT JEAN DE SOUDAIN	31/03/2018	(25 763)	100,00	(34 370)
2. Participations (10 à 50 %)				
B. Renseignements globaux				
1. Filiales non reprises en A.				
a) françaises				
b) étrangères				
2. Participations non reprises en A.				
a) françaises				
b) étrangères				

Engagements financiers

31/12/2019	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus		
Avals, cautions et garanties Cautions données pour Regimode	20 000	
	20 000	
Engagements de crédit-bail		
Engagements en pensions, retraite et assimilés		
Autres engagements		
Total des engagements financiers (1)	20 000	
(1) Dont concernant : Les dirigeants Les filiales Les participations Les autres entreprises liées		

A. D. B.

Société par Actions Simplifiée

au capital de 163 506 euros

Siège social : 117 route de Saint-Chef

38110 ST JEAN DE SOUDAIN

401 834 411 R.C.S. VIENNE

PUBLICITE DES COMPTES DES SOCIETES PAR ACTIONS**ARTICLE L 232-23 DU CODE DE COMMERCE****EXTRAIT DU RAPPORT DE GESTION****RELATIF A L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019****- Proposition d'affectation du résultat**

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2019, s'élevant à la somme de 39 867 euros, en totalité aux Associés, à titre de dividende.

Nous vous proposons, en outre, de prélever sur les Autres Réserves la somme de 25 535,40 euros pour compléter le montant mis en distribution aux associés, à titre de dividende, soit un dividende total de 65 402,40 euros, soit encore un dividende par action de 6,80 €, payable au siège social à compter du 1^{er} août 2020.

Le solde créditeur du compte Autres Réserves serait ramené à 242 180,60 euros et le montant des capitaux propres après cette affectation s'élèverait à 829 422,60 euros.

Il est ici précisé que la présente distribution de dividendes perçus par les personnes physiques fiscalement domiciliées en France fait l'objet d'un prélèvement forfaitaire unique (PFU) au taux de 12,8 % auquel s'ajoutent les prélèvements sociaux, ce qui se traduit par une taxation globale de 30 %. Il est précisé que ces prélèvements afférents aux dividendes et distributions assimilées perçus par les personnes physiques font l'objet d'un prélèvement à la source.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, la présente distribution de dividendes est éligible à la réfaction de 40 % visée à l'article 158-3-2° du C.G.I. pour les contribuables qui opteraient pour l'imposition selon le barème progressif de l'impôt sur le revenu sur l'ensemble de leurs revenus mobiliers.

Conformément aux dispositions fiscales en vigueur, il est ici précisé que le montant du dividende mis en distribution au titre des trois exercices précédents correspondant ont été les suivants :

Exercice	Dividendes	Réfaction art. 158-3-2° du C.G.I.	
		Eligible	Non éligible
31.12.2018	351 057,00 €	351 057,00 €	0
31.12.2017	124 072,20 €	124 072,20 €	0
31.12.2016	202 860,00 €	202 860,00 €	0

EXTRAIT DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 21 JUILLET 2020**DEUXIEME RESOLUTION**

I - L'Assemblée Générale Ordinaire, sur la proposition du Président, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2019, s'élevant à la somme de 39 867 €, en totalité aux Associés, à titre de dividende.

II - L'Assemblée Générale décide, en outre de prélever sur les Autres Réserves la somme de 25 535,40 € pour compléter le montant mis en distribution aux associés, à titre de dividende, soit un dividende total de 65 402,40 euros, soit encore un dividende par action de 6,80 €, payable au siège social à compter du 1^{er} août 2020.

Il est ici précisé que la présente distribution de dividendes perçus par les personnes physiques fiscalement domiciliées en France fait l'objet d'un prélèvement forfaitaire unique (PFU) au taux de 12,8 % auquel s'ajoutent les prélèvements sociaux, ce qui se traduit par une taxation globale de 30 %. Il est précisé que ces prélèvements afférents aux dividendes et distributions assimilées perçus par les personnes physiques font l'objet d'un prélèvement à la source.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, la présente distribution de dividendes est éligible à la réduction de 40 % visée à l'article 158-3-2° du C.G.I. pour les contribuables qui opteraient pour l'imposition selon le barème progressif de l'impôt sur le revenu sur l'ensemble de leurs revenus mobiliers.

III - Conformément à la loi, l'Assemblée Générale Ordinaire prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice	Dividendes	Réfaction art. 158-3-2° du C.G.I.	
		Eligible	Non éligible
31.12.2018	351 057,00 €	351 057,00 €	0
31.12.2017	124 072,20 €	124 072,20 €	0
31.12.2016	202 860,00 €	202 860,00 €	0

Extrait certifié conforme
Le Président

